

VIVRE en SUD SARTHE #12



VOS ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ EN SUD SARTHE



DOSSIER

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

UN ENGAGEMENT COLLECTIF

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Aubigné-Racan · La Bruère-sur-Loir · La Chapelle-aux-Choux · Château-l'Hermitage · Chenu · Coulongé · Le Lude Commune Nouvelle
Luché-Pringé · Mansigné · Mayet · Pontvallain · Requeil · Saint-Germain-d'Arcé · Saint-Jean-de-la-Motte · Sarcé · Savigné-sous-le-Lude
Vaas · Verneil-le-Chétif · Yvré-le-Pôlin

NOUS CONTACTER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD SARTHE

5, Rue des écoles - 72800 Aubigné-Racan
02 85 29 12 00 - accueil@comcomsudsarthe.fr
www.comcomsudsarthe.fr

*Dans le courant du 1^{er} trimestre 2026,
le siège social de la communauté de communes
sera transféré à Loirécopark, 72500 Vaas*



SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX



SOMMAIRE

COMMUNICATION,
RESSOURCES HUMAINES

Page 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pages 4 et 5

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 6 et 7

DOSSIER SANTÉ

Pages 8 à 10

ENVIRONNEMENT

Page 11

EQUIP'AGES

Pages 12 à 14



TOURISME

Page 15



FRANÇOIS BOUSSARD

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SUD SARTHE

La santé au cœur de nos priorités

Pour notre communauté de communes, l'année 2025 a été marquée par la signature et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

Cette convention a été élaborée pour préserver au mieux la santé et le bien-être de chaque habitant.

Elle a vocation à agir sur tout ce qui fait notre quotidien (alimentation, logement, activité physique, environnement, éducation, vie culturelle, mobilité...), à tous les âges de la vie, en portant des actions de sensibilisation, de prévention, d'accompagnement.

Dès sa création, la communauté de communes a placé la santé au cœur de ses priorités. Ces dernières années, nous avons engagé plusieurs opérations visant à améliorer le cadre de vie des habitants, telles l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et les nombreuses animations menées par le centre social EQUIP'AGES autour du bien-vieillir et en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

Le Contrat Local de Santé nous offre l'opportunité d'amplifier cette dynamique, aux côtés des acteurs locaux de la santé (organismes, associations...). Dès à présent, sur le terrain, des permanences se mettent en place, des événements sont organisés, des groupes de réflexion thématiques se constituent. La mobilisation de tous les acteurs locaux de la santé, accompagnés par la coordinatrice santé de la communauté de communes, est la clé de la réussite de notre démarche.

Bien évidemment, l'objectif majeur du Contrat Local de Santé est de favoriser l'accès aux soins pour tous les habitants. C'est pourquoi la communauté de communes engage, en 2026, la construction d'une nouvelle maison médicale au Lude. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels et avons bon espoir d'accueillir de nouveaux généralistes, comme en 2024.

Dynamisme économique

Cet engagement pour la santé s'inscrit aussi dans une volonté de renforcer l'attractivité du Sud Sarthe auprès des acteurs économiques, qui privilégient les territoires où les services répondent aux besoins de leurs salariés.

En 2025, nous avons renforcé l'offre de locaux économiques en construisant trois nouveaux bâtiments prêts à l'emploi sur la zone d'activités intercommunale de La Belle Croix, à Requeil, et en aménageant, à Loirécopark, HOM'ECO, la Maison de l'économie, qui a la particularité de pouvoir loger des apprentis, stagiaires, nouveaux embauchés... Désormais, Loirécopark s'impose comme la porte d'entrée économique du territoire. Prochainement, le site devrait encore se développer avec la création d'une unité de méthanisation qui occupera trois hectares de terrain.

La dynamique portée par les entreprises artisanales et commerciales de nos communes, ainsi que les bons résultats de nos activités touristiques, contribuent également à la vitalité économique locale.

Rigueur budgétaire

Afin d'accompagner cette évolution, la communauté de communes doit poursuivre ses investissements, ce qui implique une gestion budgétaire rigoureuse. En 2025, cette discipline a permis d'augmenter la capacité d'autofinancement, malgré une diminution de nos ressources de près de 80 000 €, et ainsi de concrétiser les projets engagés.

Dans cette continuité, l'année 2026 devra intégrer une hausse de 3 % des dépenses de personnel, tout en maintenant les effectifs actuels. Pour préserver l'équilibre financier, une évolution des tarifs de nos services sera à étudier.

Au quotidien, les agents de la communauté de communes s'investissent pleinement pour assurer un service public de qualité, dans un contexte de contraintes budgétaires. Leur engagement contribue à valoriser l'image de la collectivité auprès des habitants. Je tiens à les en remercier. Enfin et surtout, je remercie les élus communautaires et municipaux pour leurs engagements dans l'intérêt collectif et communautaire.

COMMUNICATION

Un site internet dédié aux habitants

En cette fin d'année 2025, une nouvelle version du site internet de la communauté de communes est mise en ligne. Elle est le fruit d'un travail mené en interne par le service communication, en lien étroit avec les élus de la commission communication et l'ensemble des services communautaires.

« Nous avons développé un nouvel outil fonctionnel, synthétique, informatif et dynamique, pensé pour répondre simplement aux questions des habitants, explique Nicolas Mourier, vice-président en charge de la communication et du marketing territorial. Dans cette optique, nous avons organisé notre site autour de rubriques qui correspondent aux centres d'intérêt de chacun : s'installer, vivre, découvrir, entreprendre. »

Cette nouvelle formule du site communautaire intègre les évolutions des services de la collectivité. Elle tient compte, en particulier, de la création du centre social EQUIP'AGES.

« Dans cette même volonté d'apporter un maximum d'informations pratiques, nous proposons divers liens vers les organismes et services présents sur le territoire, notamment via le widget Sarthe Tourisme qui valorise l'offre touristique et les bons plans locaux », complète Nicolas Mourier.



RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS : AYEZ LE RÉFLEXE INFOLOCALE !

Vous organisez un événement sur le territoire ?

Le site infolocale.fr vous permet de relayer votre information auprès de la presse locale, des communes et de la communauté de communes.

Grâce à l'abonnement souscrit par la communauté de communes, l'inscription sur infolocale.fr est gratuite.

Le service communication se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche d'inscription et valoriser votre initiative.



UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE POUR LA COMMUNICATION DE L'EQUIP'AGES

Afin d'harmoniser et de moderniser les outils de communication diffusés par les différents services de l'EQUIP'AGES, une nouvelle charte graphique a été adoptée. Plaquettes, flyers, affiches... tous les documents afficheront désormais une identité visuelle commune, plus claire et plus cohérente.

Dans cet esprit, l'ensemble des plaquettes d'informations des services fait peau neuve progressivement.

RESSOURCES HUMAINES

Une attention portée aux conditions de travail des agents

« Notre priorité est de garantir les meilleures conditions de travail possible aux agents de la communauté de communes, notamment en matière de sécurité, d'hygiène et de santé », affirme Jean-Luc Loriot, vice-président en charge des Ressources Humaines. C'est pourquoi, dans une démarche d'amélioration continue, deux agents de la communauté de communes, qui évoluent déjà sur des fonctions polyvalentes, ont récemment été formées au poste d'assistantes de prévention.

« Celles-ci ont désormais pour mission d'évaluer les risques professionnels rencontrés par l'ensemble des agents de la collectivité, de recueillir leurs besoins, afin de mettre en place des solutions préventives. Elles consacreront, en moyenne, une journée chacune par semaine à ce travail », précise l'élu.

Laura Langlais et Maëliß Florenceau



Une dynamique de recrutement au service du territoire

La communauté de communes est le **huitième employeur** du territoire Sud Sarthe.

Elle emploie entre **115 et 120 salariés**, dont une majorité travaille au sein des services dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse.

La moyenne d'âge des agents est de **42 ans** et toutes les tranches d'âge sont représentées. La majorité d'entre eux est issue du territoire et présente ainsi l'avantage de mieux connaître le contexte local.

« Tout au long de l'année, la communauté de communes est dans une dynamique de recrutement afin de pourvoir les emplois saisonniers, les remplacements pour congés maternité ou liés à des mutations. Nous recrutons, en particulier, de nombreux jeunes à qui nous offrons souvent une première expérience professionnelle. Mais nous tenons aussi à nous entourer de seniors qui nous apportent leur précieuse expérience », explique Jean-Luc Loriot.

Quelles que soient vos compétences et votre expérience, nous vous invitons à consulter régulièrement les offres d'emploi mises en ligne sur le site internet de la communauté de communes.



HABITAT

Un service aux habitants renforcé

En 2025, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) poursuit son action pour la rénovation des logements des habitants aux revenus modestes.

L'opération Pacte Territorial France Rénov', n'étant plus portée par le Pays Vallée du Loir depuis le 30 juin 2025, elle a été reprise par la communauté de communes afin d'assurer une continuité du service auprès des habitants du territoire.

« **À la différence de l'OPAH, dont les aides sont accordées sous conditions de revenus, le Pacte Territorial Rénov' est un service accessible à tous les habitants. Ces deux dispositifs sont, par conséquent, très complémentaires, souligne Catherine Donné, vice-présidente en charge de l'habitat et de l'aménagement du territoire. Ils ont en commun d'engager la collectivité jusqu'en 2028 et d'être animés par le même prestataire, Citémétrie. Ainsi, les habitants n'ont désormais plus qu'un seul interlocuteur, ce qui simplifie leurs démarches.** »

L'OPAH

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

QU'EST-CE QUE L'OPAH ?



L'OPAH s'adresse aux **propriétaires bailleurs ou occupants** dont le logement se trouve sur le territoire.

QUELS TRAVAUX ?



L'OPAH peut, sous conditions de revenus, apporter une aide financière, couvrant entre 50 et 80 % des investissements, pour les travaux concernant :

- ▶ la rénovation énergétique du bâtiment,
- ▶ l'adaptation du logement aux personnes en perte d'autonomie,
- ▶ la réhabilitation globale d'un logement très dégradé.

Ces aides peuvent être renforcées pour les logements du centre du Lude, dans un périmètre défini via l'OPAH-RU (volet Rénovation Urbaine).

Attention : au fil des budgets définis par l'État, les conditions d'obtention des aides peuvent évoluer. Renseignez-vous auprès de Citémétrie.



QU'EST-CE QUE LE PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' ?

Comme pour l'OPAH, ce dispositif vise à favoriser la rénovation des logements, notamment en matière énergétique.

Il a pour mission d'apporter un premier niveau d'information, conseil et d'orientation pour conseiller les habitants dans leurs projets de travaux.

RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT
 Service gratuit 02 19 13 90 08

Propriétaires
Bailleurs

La communauté de communes Sud Sarthe vous accompagne dans votre projet

VOUS ENVISAGEZ DE RÉALISER DES TRAVAUX ?

Vous souhaitez connaître les aides dont vous pouvez bénéficier (OPAH, OPAH-RU, France Rénov') ?

Vous souhaitez être conseillé ?



Un contact pour tous

Citémétrie

Tél. : 02 19 13 90 08

habitat.ccss@citemetrie.fr

DES PERMANENCES

- À Mayet, le 1^{er} vendredi du mois à la mairie
- Au Lude, le 2^{ème} mercredi du mois à la maison des associations (salle Du Bellay)

- À Mansigné, le 3^{ème} mardi du mois à la mairie
- L'accueil sur ces créneaux est susceptible d'être modifié et se fait sur rendez-vous, n'hésitez pas à contacter Citémétrie au préalable.*

L'OPAH EN CHIFFRES

DEPUIS 2023 :

66 DOSSIERS DE RÉNOVATION énergétique réalisés

82 DOSSIERS D'AMÉNAGEMENT pour une meilleure autonomie réalisés

Depuis le lancement de l'opération, face à l'afflux de demandes, les objectifs sont chaque année revus à la hausse.

**POUR 1 € D'AIDES,
1,27 € DE TRAVAUX RÉALISÉS**

MOBILITÉ

Des propositions concrètes pour le plan de mobilité

Depuis un an, élus et techniciens de la communauté de communes élaborent un plan de mobilité simplifié, en coopération avec de nombreux acteurs locaux, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants et aux caractéristiques du territoire.

« Ce plan vise à développer le recours aux mobilités douces (marche, vélo...) dans nos communes et à encourager l'usage de solutions collectives (covoiturage, autopartage...) à l'échelle du Sud Sarthe », précise Catherine Donné, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire. Dans cette perspective, un diagnostic a été confié à un cabinet spécialisé, qui a travaillé en lien étroit avec les élus.



« Nous avons organisé une réunion publique pour recueillir les usages et attentes des habitants, ainsi qu'un atelier réunissant élus et acteurs locaux (partenaires institutionnels, responsables associatifs, chefs d'entreprise...), poursuit-elle. À partir de ces contributions et des études réalisées, des fiches actions sont en cours d'élaboration. Elles devraient être validées début 2026. »

RETOUR EN IMAGES SUR...

L'inauguration de la gendarmerie du Lude

Vendredi 25 avril, les élus du territoire et les représentants de la gendarmerie nationale ont inauguré la nouvelle gendarmerie du Lude. En service depuis janvier 2024, ce site accueille 20 gendarmes et compte 17 logements.

Lors de cet événement, les personnalités présentes ont souligné que cet équipement de qualité, dont la construction a été pilotée et financée par la communauté de communes, contribue à renforcer la sécurité des habitants, ainsi que l'attractivité et la cohésion du territoire.



Signature d'un engagement partenarial

Jeudi 18 septembre 2025 à la Grange Dimière à Chenu, la communauté de communes Sud Sarthe et les représentants de la DDFIP de la Sarthe ont signé un engagement partenarial dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes.

Assainissement collectif



Un diagnostic mutualisé pour treize communes

Dans une logique de mutualisation, treize communes* de la communauté de communes ont choisi de s'associer pour dresser un état des lieux de leurs réseaux et des équipements d'assainissement collectif.

Afin de réaliser des économies d'échelle, dans le cadre d'un marché public, elles ont passé un contrat avec un même cabinet d'études.

Celui-ci a pour mission d'établir un diagnostic et de définir, pour ces communes, un schéma directeur d'assainissement collectif, lequel est obligatoire pour programmer les investissements et bénéficier des cofinancements.

« Dans ce cadre, chaque commune fera réaliser, de manière autonome, les travaux préconisés pour améliorer la qualité du traitement de l'eau », indique Catherine Donné.

* Château-l'Hermitage, Chenu, La Bruère-sur-Loir, La Chapelle-aux-Choux, Le Lude (commune nouvelle), Mansigné, Pontvallain, Requeil, Saint-Germain-d'Arcé, Saint-Jean-de-la-Motte, Sarcé, Savigné-sous-le-Lude, Vaas.

Festif & vous le territoire en fête



L'édition Festif & Vous 2025 s'est déroulée les 13 et 14 septembre à Mansigné et à Coulongé.

De nombreux acteurs locaux, notamment associatifs, ont participé à cet événement qui proposait des balades, des animations sportives, des concerts, un marché de producteurs et artisans, une guinguette... Une nouvelle fois, le public a répondu présent.



Trois nouveaux bâtiments et des terrains à vendre sur la zone d'activités de La Belle Croix

Les travaux d'extension de la zone d'activités intercommunale de La Belle Croix, à Requeil, se sont achevés au printemps. Cet investissement de 610 000 € est subventionné à 79% par l'État et le Conseil régional. Cette opération inclut la construction de trois bâtiments dédiés aux entreprises, pour un montant de 1,765 million d'euros financé à hauteur de 24% par l'État et le Conseil départemental.

Comme le rappelle François Boussard, président de la communauté de communes, « la zone intercommunale de La Belle Croix est l'un des moteurs de la dynamique économique du Sud Sarthe. Située à seulement 30 minutes de la gare du Mans, 10 minutes de celle d'Écommoy et 15 minutes de l'autoroute A28, elle accueille déjà plus d'une dizaine d'entreprises et quelque 200 emplois. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative de réaliser cette extension, afin d'accueillir de nouvelles entreprises et d'accompagner la création d'emplois locaux. »



Dès à présent, l'un des trois bâtiments neufs est occupé par la société de négoce en produits agricoles durables Agro-Force 3. Déjà implantée sur le site, cette entreprise, qui emploie neuf personnes, a fait le choix d'acquérir ces nouveaux locaux, d'une surface d'environ 600 m², afin de se donner les moyens de poursuivre sa croissance et, en particulier, d'augmenter sa capacité de stockage.

À ce jour, deux bâtiments économiques de 310 m² et 375 m² restent à la disposition des professionnels. Prêts à l'emploi et fonctionnels, ils comprennent un atelier ainsi qu'un ou plusieurs bureaux. Ils sont également équipés de panneaux photovoltaïques. Le loyer s'élève à 6,10 € / m², avec possibilité d'achat sous forme de vente à terme.

Sur ce même site, la communauté de communes propose également à la vente 17 000 m² de terrains viabilisés, divisibles en plusieurs parcelles, au prix de 5 € / m².

« Nous avons déjà des contacts avec des entrepreneurs intéressés, mais restons à l'écoute de tous les porteurs de projets », ajoute François Boussard, précisant que la zone est désormais bien couverte par l'ensemble des opérateurs téléphoniques, grâce à l'implantation récente d'une antenne.



HOM'ECO ouvre ses portes

Sur le site de Loirécopark, à Vaas, le nouveau bâtiment économique de la communauté de communes est prêt à ouvrir ses portes début 2026.

Cet ancien immeuble d'habitation, d'une surface de 450 m², a été entièrement réhabilité par l'intercommunalité pour accueillir des entreprises du secteur tertiaire. Il présente l'originalité de proposer six studios de 10 à 12 m² dédiés aux apprentis, stagiaires et employés en CDD. Ces logements seront disponibles à la location à des prix modestes* pour des durées maximales de six mois.

HOM'ECO, la Maison de l'économie, comprend cinq bureaux, dont trois sont déjà réservés par des entreprises qui occupaient jusqu'à présent les locaux communautaires situés à quelques mètres de là. Le bâtiment inclut également un open space équipé de matériel informatique, ainsi qu'une salle de réunion à la disposition de tous les occupants du site.

« Cet immeuble va encourager l'implantation d'activités nouvelles sur le territoire, et les logements ont été conçus pour aider les entreprises locales à attirer plus facilement les jeunes en apprentissage et en stage. Ces derniers apportent aux employeurs une nouvelle dynamique », assure François Boussard.

« En parallèle, cette opération libère de l'espace dans nos locaux administratifs de Loirécopark », poursuit le président de la communauté de communes. Ainsi, les services administratif, financier, technique et d'aménagement du territoire, ainsi que le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) et le syndicat mixte FLAMM de gestion des milieux aquatiques, rejoindront les équipes des ressources humaines, de la communication et la mission

économique déjà sur place. Cette réorganisation favorisera les échanges entre les agents et renforcera l'efficacité du travail mené par l'intercommunalité au service des habitants.

L'aménagement d'HOM'ECO est subventionné à 62,5% par la Région (33,5%) et l'État (29%).

* 25 € la nuit, 126 € la semaine, 300 € le mois, charges comprises.





Une nouvelle dynamique au Coworking@LeLude

Le Coworking@LeLude connaît un nouvel élan grâce à la mise en place d'animations et d'événements réguliers.



Ce service communautaire accueille désormais une trentaine de professionnels. Ceux-ci viennent y travailler en profitant de l'open space, des cinq bureaux privatisés, des salles de visioconférence et de réunion, ainsi que des outils numériques mis à leur disposition.

« Accessible tous les jours de 7h00 à minuit, le Coworking@LeLude est particulièrement fréquenté par des entrepreneurs, des porteurs de projets et des salariés qui ne disposent pas de bureaux aménagés à domicile ou qui sont temporairement éloignés de leur entreprise. C'est aussi un lieu d'échanges et d'animations, propice au partage d'expériences entre coworkers », résume François Boussard.

Julie Oyono, animatrice digitale économique et de l'emploi de la communauté de communes (CDC) depuis un an, a donné un nouvel élan au service en proposant, une fois par mois, des ateliers et des événements qui séduisent de plus en plus d'acteurs économiques locaux.

« Par exemple, nous avons récemment organisé un premier speed-meeting avec l'association Déclic 72 et la Ville du Lude, afin de permettre aux professionnels de présenter leurs projets, d'élargir leur réseau et d'envisager de nouvelles collaborations, explique Nicolas Massin, coordinateur du pôle développement économique et emploi de la CDC. Nous avons aussi proposé des ateliers autour de la reconversion, du coaching ou encore de la gestion de projets. »

Dans cette dynamique, le service renforce ses partenariats avec les acteurs économiques sarthois, notamment Initiative Sarthe.

VIE DES ENTREPRISES

Un changement dans la continuité au Domaine de la Terrasse des Oliviers

Construit il y a 17 ans sur les bords du lac de Mansigné par Pascal et Lydie Habert, le Domaine de la Terrasse des Oliviers vient d'être repris par deux associés : Benoît Charlot, qui travaille depuis plus de 25 ans dans le secteur des métiers de bouche, et Franck Erve, boucher-traiteur exerçant au Mans.

« Je viens à la Terrasse des Oliviers depuis plusieurs années pour mon travail et j'ai toujours apprécié cet endroit, raconte Benoît. Cherchant à avoir ma propre affaire, j'ai saisi l'opportunité d'acheter ce site lorsque j'ai su qu'il était à vendre. Franck, que je connais depuis longtemps, a lui aussi été immédiatement intéressé par le projet. »

Propriétaires depuis le début du mois d'octobre, Benoît Charlot et Franck Erve s'inscrivent dans la continuité de leurs prédécesseurs, Lydie et Pascal Habert. « Le bâtiment et les espaces extérieurs sont en excellent état, et le planning des réservations est déjà bien rempli pour les deux années à venir !, souligne Franck. Notre principale innovation est l'apport d'un service de traiteur, même si, bien évidemment, les clients restent libres de choisir leur autre prestataire. »

De leur côté, Lydie et Pascal Habert sont très heureux de pouvoir transmettre à des professionnels de confiance ce gîte auquel ils ont consacré toutes ces dernières années avec une passion toujours sincère. « Nous passons le flambeau avec sérénité », confie Pascal avec émotion.

Pour finaliser leur investissement, les nouveaux propriétaires ont bénéficié du soutien d'Initiative Sarthe et de la communauté de communes, qui leur ont octroyé un prêt d'honneur de 10 000 €. « Cette aide a rassuré les banques, et les professionnels locaux qui nous ont auditionnés pour l'octroi du prêt nous ont apporté des conseils très pertinents », souligne Benoît.

Le Domaine de la Terrasse des Oliviers peut accueillir jusqu'à 200 personnes pour tous types d'événements (mariages, anniversaires, séminaires, accueils de groupes de jeunes...) tout au long de l'année, dans un cadre magnifique. C'est l'un des plus grands gîtes de la région. Il comprend également 14 chambres d'hôtel,



Le Sud Sarthe, territoire pilote pour la transmission agricole

Sur proposition du Conseil régional et de la chambre régionale d'agriculture, la communauté de communes Sud Sarthe bénéficie désormais du statut de territoire pilote pour la transmission agricole. Ce dispositif, principalement orienté vers les exploitations d'élevage, vise à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et à impulser une véritable dynamique de territoire.

« En partenariat avec de nombreux acteurs économiques et institutionnels - syndicats agricoles, chambre d'agriculture, banques, assurances, France Travail, Région, Département... - nous allons organiser des ateliers sur le terrain et mettre en place des parcours d'accompagnement pour aider les futurs agriculteurs à concrétiser leur projet de reprise d'exploitation, explique François Boussard, lui-même agriculteur. Nous voulons également valoriser l'agriculture locale et encourager les rencontres entre cédants et repreneurs potentiels. »

Ces actions sont financées, dans le cadre d'un contrat de trois ans, par la Chambre régionale d'agriculture, le Conseil régional des Pays de la Loire et la communauté de communes (à hauteur de 20 % soit environ 25 000 €).

« L'entrée dans ce dispositif constitue une véritable reconnaissance de la vitalité agricole du Sud Sarthe. Elle doit nous aider à maintenir la place essentielle de l'agriculture dans le développement économique local et à préserver un aménagement du territoire équilibré et harmonieux », souligne le président de la communauté de communes.

souvent occupées en semaine par une clientèle familiale ou professionnelle. Le site est idéalement situé pour visiter la région : le zoo de La Flèche, les châteaux de la Loire... Les événements organisés au circuit des 24 Heures, situé à seulement 25 minutes, attirent de nombreux clients, qui apprécient également la base de loisirs, ainsi que les animations locales organisées au fil des saisons.

laterrassedesoliviers.fr/sejour-touristique

SANTÉ

Jeudi 24 avril 2025, la communauté de communes et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire ont signé un premier Contrat Local de Santé pour une période de trois ans, renouvelable. S'appuyant sur un diagnostic territorial très complet, ce contrat vise à préserver la santé et le bien-être des habitants. Il s'inscrit dans une démarche globale qui se concrétise par de multiples actions de prévention mobilisant de nombreux acteurs locaux (professionnels de santé, associations, élus...).

« La santé est au cœur des priorités des habitants et, bien évidemment, des élus. Ensemble, nous avons le devoir d'agir collectivement pour prévenir certains problèmes de santé et préserver l'accès aux soins pour tous les publics, résume Pierre Ouvrard, vice-président en charge de la santé et de la cohésion sociale. Ainsi, notre objectif est de travailler sur tous les sujets qui, au quotidien, influent sur notre condition physique et notre vitalité : l'alimentation, le sommeil, le logement, l'éducation, le bien vieillir... Dans cet esprit, notre mission est aussi de renforcer le lien social entre les citoyens. » Pour élaborer ce contrat, la communauté de communes a collecté un grand

Contrat Local de Santé

Un engagement collectif pour le bien-être de tous les habitants

nombre de données médico-sociales. Celles-ci ont alimenté le diagnostic de territoire, permettant d'identifier les principales caractéristiques locales et, par conséquent, les enjeux et leviers d'action à l'échelle intercommunale. « Après avoir analysé cet état des lieux, nous avons déterminé cinq grands axes de travail et les actions qui en découlent », poursuit l'élu.

Dès à présent, grâce à l'engagement de multiples partenaires associatifs, professionnels et institutionnels, plusieurs initiatives ont été mises en place ou sont en cours de réalisation. Elles sont coordonnées par Lison Bougard, animatrice du Contrat Local de Santé recrutée par la communauté de communes.

« Le rôle de la collectivité est de faire correspondre l'offre aux besoins, en favorisant l'écoute et les échanges, et en jouant le rôle de passerelle entre les habitants et les acteurs médico-sociaux ».



LES CINQ AXES DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- 1 Promouvoir un **ACCÈS ÉQUITABLE AUX SOINS** et à l'offre de santé
- 2 Prévenir et promouvoir des **COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ** tout au long de la vie
- 3 Accompagner le **PARCOURS DU BIEN-VIEILLIR**
- 4 Promouvoir **LA SANTÉ MENTALE** et **LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS**
- 5 Promouvoir **UN ENVIRONNEMENT** et **UN CADRE DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ**

DES PREMIÈRES ACTIONS ENGAGÉES



Plusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées dans le cadre de ce Contrat Local de Santé :

- ▶ Installation d'un "village de prévention", animé par divers organismes médico-sociaux et associations du territoire, dans le cadre de la Fête de la jeunesse à Mansigné, le 13 septembre.
- ▶ Accueil d'une permanence bimestrielle de l'UNAFAM, qui accompagne les aidants (familles, amis) de personnes atteintes de troubles psychiques (dépression, bipolarité...), à la maison médicale à Mayet.
- ▶ Accueil d'une permanence bimensuelle de la Maison des adolescents, à l'Espace intercommunal des services au Lude.
- ▶ Organisation, en décembre 2025, d'un forum santé au collège du Lude, autour de thématiques telles que la santé mentale, la vie affective, la vie sexuelle et l'alimentation.
- ▶ Organisation d'une deuxième conférence intercommunale de santé, le 27 novembre 2025, rassemblant tous les acteurs locaux de la santé et du bien-être. Objectif : faire le point sur les actions menées, partager les expériences et impulser de nouvelles dynamiques.
- ▶ Mise en place d'un groupe de travail sur les cancers.

Et toujours : des ateliers autour du bien-vieillir, des actions de prévention destinées aux familles et aux jeunes, ainsi que des animations sportives et culturelles avec l'**EQUIP'AGES**.



DES SOUTIENS FINANCIERS



Pour mettre en œuvre le Contrat Local de Santé, la communauté de communes bénéficie des fonds de l'Agence Régionale de Santé (75 000 € sur trois ans), qui finance une partie du salaire de la coordinatrice, ainsi que de fonds européens FSE+ (141 474,33 €) fléchés à la fois vers des actions définies et l'animation du poste de coordinatrice. Le coût global du Contrat Local de Santé est estimé à 235 790,55 € sur trois ans.

« En parallèle, nous nous attachons à répondre régulièrement aux appels à projets de l'ARS, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Carsat (caisse de retraite) et d'autres organismes sociaux et médicaux pour assurer le financement de nouvelles actions », ajoute Pierre Ouvrard.



Cofinancé par
l'Union européenne



UNE NOUVELLE MAISON MÉDICALE AU LUDE



Porté par la communauté de communes, le projet de construction d'une maison médicale au Lude se concrétise. Le choix des entreprises qui interviendront sur le chantier devrait être arrêté au cours du premier semestre 2026, pour un démarrage des travaux dans l'année. Le site devrait donc être opérationnel d'ici deux à trois ans, à l'emplacement des locaux communautaires actuellement occupés par l'ÉQUIP'AGES, allée de l'ancienne gare.

« Nous travaillons sur ce dossier en étroite collaboration avec les professionnels de santé du territoire, et plus particulièrement avec les membres de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Luché / Le Lude, précise Pierre Ouvrard. Ce nouveau site, conçu pour répondre aux attentes des praticiens, a vocation à accueillir plusieurs médecins généralistes déjà installés en Sud Sarthe, ainsi que d'autres professions médicales. Avant tout, cet investissement doit nous permettre d'attirer de nouveaux professionnels de santé au Lude afin de renforcer l'accès aux soins pour les habitants. »

POUR COMPRENDRE LES ENJEUX



LE DIAGNOSTIC SANTÉ DU TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

91,6%

des habitants de plus de 17 ans, vivant sur le territoire, ont un médecin traitant

68%

des habitants déclarent avoir des difficultés pour se soigner et **65%** consultent un médecin généraliste installé hors du territoire de la communauté de communes

57 %

des acteurs de la santé interrogés développent déjà des actions de santé sur le territoire

Un tiers

de la population du territoire a plus de 60 ans

65 %

des **75** ans et plus sont pris en charge pour une pathologie de longue durée

30%

des habitants qualifient leur état psychologique entre moyen et très mauvais

13,5%

des habitants sont pris en charge pour des troubles de la santé mentale

61 %

des jeunes se disent stressés en Sarthe

35 %

des résidences principales sont considérés comme des passoires énergétiques

85 %

des habitants se déplacent en voiture ou en deux roues motorisés

12,6 %

des habitants ne pratiquent aucune activité physique

21 %

des habitants sont en situation d'obésité (taux le plus élevé des Pays de la Loire)

Paroles de partenaires

À l'occasion de la Fête de la jeunesse organisée à Mansigné, samedi 13 septembre, plusieurs responsables d'organismes socio-médicaux et d'associations étaient présents sur le village de prévention mis en place par la communauté de communes dans le cadre du Contrat Local de Santé. Ils ont rencontré le public et partagé leurs expériences.



CENTRE DE PRÉVENTION, Vaccination et Dépistage de la Sarthe (CPVD 72)



- Basée au centre hospitalier du Mans et active sur tout le département, l'équipe du **CPVD 72 informe, oriente et conseille la population au sujet des infections sexuellement transmissibles et de la santé sexuelle.** Elle déploie des actions de prévention, de dépistage, de vaccination.
- « Nous nous appuyons sur les réseaux locaux pour aller à la rencontre des habitants, pallier le manque d'information et les accompagner dans leurs démarches. Pour créer du lien, nous proposons un jeu permettant de tester les connaissances et d'engager le dialogue. Notre objectif est de développer une dynamique de terrain. C'est pourquoi nous avons répondu à l'invitation de la coordinatrice du Contrat Local de Santé, et sommes prêtes à revenir pour d'autres événements. »

MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR

LA MISSION LOCALE accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Sur le territoire, elle tient des permanences à Aubigné-Racan, au Lude et à Mayet. Elle organise des ateliers sur la santé et l'estime de soi, en lien avec des spécialistes, dont un psychologue. « Nous constatons un réel besoin d'informations sur les questions de santé. Nous savons que plus les jeunes se sentent bien, plus ils ont de chances de s'insérer durablement dans l'emploi. »

Une infirmière en pratique avancée en Sud-Sarthe

Infirmière libérale sur le territoire pendant huit ans, Kelly Verneau exerce désormais la profession d'infirmière en pratique avancée, après avoir suivi une formation spécifique de deux ans à la faculté de médecine, avec une spécialisation dans les pathologies chroniques stabilisées.

« Mon rôle est d'assurer le suivi de patients atteints de pathologies chroniques stabilisées qui m'ont été adressés par l'un des cinq médecins généralistes avec lesquels je collabore, à Mayet, Luché-Pringé et Le Lude. J'auscule, renouvelle leur traitement, prescris des examens complémentaires si nécessaire, oriente vers les spécialistes ou réoriente vers le médecin si la pathologie évolue... Au cours de la consultation, qui dure en moyenne une heure, j'aborde, avec le patient, tous les sujets ayant trait à sa santé et à son bien-être, et je réalise des bilans de prévention. Dans cette logique d'écoute, d'évaluation, de coordination et d'orientation, je peux aussi le mettre en lien avec des réseaux de soutien à domicile », explique Kelly Verneau, également salariée à temps partiel des Résidences de l'Aune, qui regroupent les EHPAD de Mayet, Pontvallain et Mansigné.

HOMOGENE

HOMOGENE est une association sarthoise engagée contre les discriminations de genre et sexuelles.

Depuis 2023, elle dispose d'une antenne à Pontvallain, où ses membres assurent des permanences.

L'association intervient en milieu scolaire.

« Notre but est d'avoir le plus de visibilité possible pour sensibiliser contre les discriminations LGBTIQ+ et diffuser des messages positifs.

Nous travaillons avec le Réseau de lecture publique du territoire, et dans ce même esprit nous avons accepté de participer à la Fête de la jeunesse. »

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM)

L'UNAFAM accompagne les familles dont un proche souffre de troubles psychiques.

Ses bénévoles proposent des rencontres avec des psychologues, organisent des groupes de parole et agissent pour déstigmatiser les problématiques de santé mentale (dépression, burn-out, etc.).

« Dès la signature du Contrat Local de Santé, nous avons exprimé notre volonté d'être présents sur le Sud-Sarthe, particulièrement concerné par les questions de santé mentale. Nous avons ouvert une permanence à la maison médicale à Mayet, où plusieurs familles ont déjà été reçues. Nous participons à des événements comme cette Fête de la jeunesse ou le forum du collège du Lude, et souhaitons créer localement un groupe de parole. »



« Le médecin traitant demeure au centre de la démarche. L'infirmier en pratique avancée a vocation à exercer des missions complémentaires qui permettent au praticien de mieux se concentrer sur les besoins urgents de sa patientèle. Ensemble, nous répondons à un enjeu de santé publique : faciliter l'accès aux soins de tous les habitants dans un contexte d'augmentation des besoins et de vieillissement de la population, poursuit Kelly Verneau, précisant que la consultation est prise en charge et que le patient peut prendre rendez-vous sur Doctolib. La bonne santé des habitants passe, à présent, par un exercice coordonné de la médecine. C'est pourquoi je suis en contact régulier avec l'Agence Régionale de Santé, ainsi qu'avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé. »

SPANC**Le Service Public d'Assainissement Non Collectif**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission de contrôler les 4 654 installations d'assainissement autonome présentes sur le territoire communautaire.

EN 2024**LE SPANC A RÉALISÉ****84 CONTRÔLES DE BON FONCTIONNEMENT**

sur des installations diagnostiquées comme présentant un danger pour la santé des personnes. Tous les équipements de cette catégorie ont désormais été contrôlés.

125 DIAGNOSTICS D'INSTALLATION

réalisés lors de la vente d'un bien (ces diagnostics sont obligatoires).

77 ÉTUDES DE CONFORMITÉ

de conception d'installation.

53 CONTRÔLES DE RÉALISATION,
effectués à la suite
des études de conception.**28 CONTRE-VISITES**

à la suite de contrôles concluant à la non-conformité de l'installation.

1 DIAGNOSTIC INITIAL**LES OBJECTIFS DU SPANC****POUR 2026**

En 2026, dans un souci de continuité du service, le SPANC poursuivra les contrôles de conformité des installations d'assainissement autonome dans les 19 communes du territoire.

Il est notamment prévu de continuer les contrôles de bon fonctionnement sur l'ensemble des installations diagnostiquées comme non conformes à La Bruère-sur-Loir, La Chapelle-aux-Choux, Saint-Germain-d'Arcé et Verneil-le-Chétif.

Par ailleurs, afin de renforcer le service, la communauté de communes prévoit de recruter un second agent.

BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous souhaitez connaître l'ensemble des missions du SPANC ? Le contacter pour prendre rendez-vous ? Connaître les tarifs appliqués ? Obtenir la liste des bureaux d'études habilités à réaliser les études de conformité ?

Consultez la nouvelle plaquette. Ce document est disponible sur le site internet de la communauté de communes, ainsi que dans les mairies et les locaux communautaires.

**INNOVATION ÉNERGÉTIQUE****Bâtiments communautaires****Optimiser les consommations énergétiques**

Tout au long de l'année, le service technique de la communauté de communes entretient les bâtiments communautaires (gymnases, locaux administratifs, bureaux professionnels, pépinières d'entreprises...) avec deux priorités : réduire leurs consommations énergétiques et offrir au public les meilleures conditions de confort.

L'aménagement, sur le site de Loirécopark, du nouveau bâtiment économique communautaire HOM'ECO s'inscrit dans cette démarche. La communauté de communes a, en ce sens, choisi d'investir dans l'installation d'une chaudière à granulés de bois qui alimente, à la fois, HOM'ECO et le bâtiment communautaire de Loirécopark, grâce à un réseau de chaleur enterré

reliant les deux édifices situés à quelques mètres l'un de l'autre.

« Ce dispositif innovant nous permet de mutualiser les moyens de production de chaleur tout en contribuant à la préservation de notre environnement », explique Yves Le Bouffant, vice-président en charge de l'environnement.

Cette opération, d'un montant de 33 032 € HT, a été réalisée avec l'expertise d'ATESART et financée à hauteur de deux tiers par le Fonds chaleur dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental de la Sarthe.



PETITE ENFANCE

Des repas toujours plus équilibrés dans les multi-accueils

En 2025, le marché public de fourniture des repas dans les trois multi-accueils du territoire (au Lude, à Pontvallain et à Vaas) a été renouvelé et attribué à la société API Restauration.

Conformément à la demande de la communauté de communes, le prestataire s'est engagé à cuisiner des produits 100% français, en privilégiant les filières locales, bios et équitables.

« Notre volonté est de proposer des repas équilibrés, variés, ayant du goût et adaptés aux besoins nutritionnels quotidiens des enfants âgés de 6 mois à 3 ans, précise Béatrice Latouche, vice-présidente en charge de la petite enfance, précisant que tout est mis en œuvre pour garantir une sécurité sanitaire optimale. Nous nous sommes par ailleurs fixé comme objectif de supprimer l'usage du plastique, notamment dans le conditionnement. Dans cette logique, nous avons déjà renouvelé toute la vaisselle mise à disposition des enfants en optant uniquement pour du verre trempé incassable et de l'inox. »



Pour remplir ces objectifs, la communauté de communes a renforcé le temps de présence de l'un de ses agents, chargé de la mise en place et du service des repas.

EN CHIFFRES

27 500

REPAS (déjeuners et goûters) sont servis chaque année dans les trois multi-accueils.

LE BUDGET ANNUEL

consacré par la communauté de communes à ce service est de

70 000 €

ENFANCE

Rassembler pour créer de la cohésion

Mercredi 16 juillet 2025, le service Enfance de la communauté de communes a organisé la première "Fête des centres de loisirs" du Sud Sarthe. Préparé par les équipes des cinq centres de loisirs communautaires (Aubigné-Racan, Le Lude, Mayet, Mansigné, Yvré-le-Pôlin), cet événement a réuni 230 enfants du territoire et 41 animateurs à Yvré-le-Pôlin pour une journée dynamique remplie de jeux, de rencontres, de partage...

« Nous voulons offrir aux enfants l'occasion de mieux se connaître et à nos équipes de se rapprocher, d'échanger de bonnes pratiques afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire », explique Béatrice Latouche, vice-présidente en charge de l'enfance. Dans cette perspective, tous les enfants avaient appris une chanson commune et ont participé collectivement aux différents jeux conçus par chaque centre. Cette dynamique s'est prolongée le 22 juillet : de nombreux enfants du territoire se sont retrouvés pour le deuxième

tournoi de "Beach Vert", proposé par le Comité départemental de football à la base de loisirs de Mansigné.

À l'automne, le service enfance organise également une journée thématique de formation dédiée aux animateurs. « Nous voulons, à travers le partage d'expériences, renforcer la montée en compétence de tous les animateurs des accueils périscolaires et extra-scolaires. C'est un vrai temps de formation préparé par l'équipe de direction des accueils enfance », poursuit Béatrice Latouche.



A VOS AGENDAS 2026

du 17 au 21 mars

Semaine de la petite enfance
Animations à destination des familles, des enfants et des professionnels du territoire

Samedi 21 mars au Lude

Matinée de la petite enfance
Forum ouvert aux futurs parents, jeunes parents et professionnels

UN RÈGLEMENT POUR ENCADRER L'ATTRIBUTION DES PLACES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Dans un triple objectif d'efficacité, de transparence et d'équité, un règlement a été adopté afin d'encadrer les modalités de pré-inscription et d'attribution des places d'accueil régulier (au moins une journée) au sein des trois multi-accueils de la communauté de communes.

Ce document précise :

- la procédure ;
- le rôle, la composition et l'organisation de la commission d'attribution des places ;
- les règles et les délais de notification, à la suite de la décision de la commission.

Pour constituer un dossier de pré-inscription, prendre rendez-vous :

- avec la coordinatrice de la petite enfance au 06 44 28 14 34 petiteenfance@comcomsudsarthe.fr
- ou au Relais Petite enfance au 02 85 29 12 20 rpe@comcomsudsarthe.fr

EN CHIFFRES

De janvier à octobre 2025, les trois multi-accueils de la communauté de communes Sud Sarthe ont accueilli

126 ENFANTS DIFFÉRENTS

Les trois commissions d'attributions ont validé l'accueil de

33 NOUVEAUX ENFANTS :

11 tout petits et **22** moyens/grands.

LE CHIFFRE

595 ENFANTS

ont fréquenté les centres de loisirs de la communauté de communes cet été

JEUNESSE

Chantiers "Argent de poche"

Impliquer les jeunes dans la vie locale

En 2025, la communauté de communes a initié quatre chantiers "Argent de poche" proposés, au printemps et à l'automne, par les communes d'Aubigné-Racan, du Lude et de Mayet.

Encadrés par un agent communal et un animateur jeunesse intercommunal, ces chantiers s'adressent aux jeunes du territoire âgés de 15 à 26 ans. Ils bénéficient ainsi d'une première expérience professionnelle, et sont indemnisés à hauteur de 15 € par demi-journée.

« Au total, près de 50 jeunes ont participé à ces actions qui les aident à s'impliquer dans la vie locale et à gagner en confiance », souligne Béatrice Latouche, vice-présidente en charge de la jeunesse, qui insiste

sur l'engagement des communes et de leurs agents dans cette démarche. Participant au chantier Argent de poche à Aubigné-Racan, Charlotte, Jade et Manon confient : « Merci beaucoup pour cette semaine. Nous avons appris beaucoup de choses différentes. Merci à vous d'avoir eu la patience et la gentillesse de nous montrer votre savoir-faire. »

D'autres chantiers sont déjà programmés pour 2026
infojeunes@comcomsudsarthe.fr



A NOTER SUR VOS AGENDAS :

Forum Jobs d'été & Apprentissage - Samedi 14 mars 2026

La 8^e édition du Forum Jobs d'été et Apprentissage se déroulera le samedi 14 mars 2026, de 9h à 12h30, à la salle des fêtes de Pontvallain.

FAMILLE

Des Matinées ludiques pour renforcer les liens

Trois fois par mois*, le mercredi de 10h à 11h30, le service Famille de l'EQUIP'AGES organise des Matinées ludiques. Elles sont destinées aux parents et aux enfants (de 0 à 6 ans) auxquels sont proposées diverses animations réparties dans plusieurs espaces : motricité, petits jeux, transvasement / manipulation... De plus, une thématique est déclinée à chaque séance.

« Ces matinées ont vocation à soutenir la parentalité, d'une part en renforçant les relations entre parents et enfants, d'autre part en favorisant les échanges d'expériences pour créer des liens de solidarité entre les familles. Nous voulons notamment contribuer à rompre l'isolement dans lequel se trouvent certaines mamans ou certains papas célibataires, explique Béatrice Latouche, vice-présidente en charge de la famille. C'est un espace d'expression, de partage et d'information. »

Depuis le début de l'année, plus d'une vingtaine de séances ont été organisées. Elles ont permis d'accueillir près de 150 enfants et plus d'une centaine d'adultes.

« Ces animations connaissent un succès croissant. C'est pourquoi nous avons mis en place, depuis octobre, une Matinée ludique mensuelle le samedi matin, afin de toucher les parents qui travaillent pendant la semaine », poursuit la vice-présidente, ajoutant que, dans le même esprit, des ateliers de création et d'activités manuelles sont organisés trois mercredis par mois, de 10h à 12h au Moulin de Rotrou, à Vaas, pour les 3 - 5 ans.

- Au Lude, les 2^e mercredis, au centre social EQUIP'AGES
- À Mayet, les 3^e mercredis, à la médiathèque Simone Veil
- À Mansigné, les 4^e mercredis, à la salle petite enfance de l'école maternelle

Inscriptions et renseignements auprès de la référente famille :

07 57 43 09 64.



Les voyages forment la jeunesse

Cet été, six jeunes du territoire ont organisé et autofinancé un séjour de quelques jours en Normandie, avec l'appui du service jeunesse qui a mis à disposition un minibus et délégué un animateur pour l'encadrement du groupe. Dans cette continuité, l'équipe jeunesse est à la disposition des jeunes du territoire pour mobiliser, organiser et préparer des actions ou projets dont les jeunes voudraient être acteurs : voyage, séjour, sorties... « Ce sont des expériences uniques qui aident les jeunes à gagner en autonomie. »

BIEN-VIEILLIR

La Semaine bleue, une démarche bienveillante

Toute l'année, l'EQUIP'AGES mène des actions pour favoriser le bien-être des seniors de plus de 60 ans et leur permettre de se maintenir en forme, physiquement et intellectuellement. Des ateliers sont proposés dans les communes dans ce but : prévention des chutes, exercices de mémoire, gestes préventifs... Le public est toujours plus nombreux.

La Semaine bleue est le point d'orgue de cette démarche pour le bien-vieillir. Chaque automne, cet événement concentre, sur quelques jours, des rencontres thématiques autour du quotidien et de la santé (perte d'autonomie, alimentation, sommeil, prévention des AVC, maintien à domicile, code de la route...), ainsi que des sorties culturelles qui, cette année, ont rassemblé plus de 250 participants.

« Ces animations sont proposées sur l'ensemble du territoire et mobilisent de nombreux partenaires institutionnels (ARS, État, Région, Département...), sociaux (CAF, MSA, Carsat...), associatifs et médiatiques. Notre volonté est d'aller vers le public, pour rompre l'isolement, précise Pierre Ouvrard, vice-président en charge de la santé et de la cohésion sociale. Nous créons un véritable lien de confiance. »



NUMÉRIQUE

Des animateurs numériques au plus près des habitants

Alors que chaque citoyen est de plus en plus contraint d'utiliser des outils numériques pour gérer ses démarches administratives ou professionnelles, et pour rester ancré dans la vie sociale, le service numérique de l'EQUIP'AGES aide les habitants à se familiariser avec les différents usages du numérique. Il répond aux besoins de la population grâce à des ateliers proposés tout au long de l'année dans les communes.

L'EQUIP'AGES s'appuie sur deux animateurs numériques, dont l'un est mis à disposition de la communauté de communes par le Conseil départemental.



Pour être au plus près des habitants, ces animateurs travaillent en lien étroit avec des bibliothèques (notamment Le Lude et Mayet) et des écoles du territoire où ils interviennent régulièrement. Ils ont également initié les Mercredis technologiques avec les musées numériques (Micro Folies) du Lude et de Mayet, et accompagnent plusieurs associations dans le cadre des Repairs Café.

Enfin, cet été, ils ont organisé, dans le cadre de leur projet Fête de la science, la Nuit des Étoiles, en partenariat avec l'association Fous de Nature de La Flèche.

ACTIONS CULTURELLES

Le Réseau de lecture publique renforce sa visibilité

En 2025, afin de renforcer sa visibilité et d'affirmer son identité, le Réseau de lecture publique (RLP) Odyssée, qui regroupe les 13 bibliothèques du territoire, a créé de nouveaux outils de communication :

- Un logo et une charte graphique, élaborés en lien avec les élus, les équipes des bibliothèques et une graphiste professionnelle. Ce visuel est symbolisé par un œil qui invite à la découverte et à la curiosité.
- Un nouveau portail d'accès pour les usagers. Accessible via un ordinateur ou un smartphone, celui-ci propose des entrées par thématiques et permet de réserver les livres (romans, bd et mangas...), ainsi que les jeux de la ludothèque. Il valorise les événements et activités culturelles portées par les 13 bibliothèques du réseau Odyssée.

De plus, un nouveau schéma intercommunal de la lecture publique est en cours d'écriture.

EN CHIFFRES

Entre janvier et septembre 2025 :

42 ANIMATIONS en lien avec le réseau,

44 TEMPS DE RENCONTRES individuelles ou collectives avec les bibliothèques

8 000€ DANS LA PROGRAMMATION CULTURELLE des bibliothèques du réseau

2 AGENTS de la communauté de communes pour animer le réseau Odyssée



ANIMATIONS SPORTIVES

DU MATÉRIEL COMMUNAUTAIRE POUR TOUS

La communauté de communes met du matériel sportif (raquettes, casques, rollers, ballons...) à disposition des mairies, des associations et des établissements scolaires du territoire. Un inventaire et une remise en état de ces équipements ont récemment été réalisés afin de répondre au mieux aux besoins. Des fiches pédagogiques peuvent accompagner ce prêt de matériel pour une meilleure utilisation. L'objectif est de soutenir l'activité et les initiatives sportives locales, notamment autour des sports innovants.

Renseignements auprès de l'animatrice en charge de cette action : jeunessemayet@comcomsud sarthe.fr

École des arts

À la rencontre des élèves des écoles primaires

La communauté de communes a recruté au sein de l'école des arts un musicien intervenant (DUMiste) chargé d'aller dans les écoles primaires pour ouvrir les enfants à l'univers de la musique.

En lien avec les équipes pédagogiques des établissements volontaires, ce professionnel programme, sur plusieurs séances, des animations d'éveil musical. « Nous voulons donner à tous les enfants du territoire l'opportunité d'avoir une première approche concrète de la musique, dans un cadre collectif. À moyen terme, cette démarche peut encourager les élèves à rejoindre l'École des arts, explique François Boussard, président de la communauté de communes en charge du développement culturel. C'est aussi l'occasion d'imprégner de nouveaux projets artistiques en lien avec le territoire. »

L'École des arts multiplie les rendez-vous au sein de ses locaux et dans les communes : évaluations, auditions... Elle est notamment intervenue autour du thème du vent, lors des Micro-Folies à l'Espace Ronsard au Lude. Elle développe également des actions ponctuelles, par exemple au sein des EHPAD. « Notre point d'orgue de l'année a été le Festival de l'École des arts, qui s'est tenu le 28 juin à Mansigné, avec des concerts, des ateliers découverte, des prestations de nos ensembles vocaux et instrumentaux... », détaille Laurent Lair, le directeur de l'École des arts, dont l'un des objectifs est de créer un ensemble amateur de seniors.



Un attrait touristique grandissant pour notre territoire

Au cours de cette saison, les sites et hébergements touristiques du territoire ont enregistré une progression de leur fréquentation.

Les campings du Lude et de Luché-Pringé, classés trois étoiles, dont l'offre s'est étendue avec de nouveaux hébergements toilés répondant aux tendances actuelles, ont vu leur nombre de nuitées augmenter d'au moins 10%. Le village de chalets de Mansigné retrouve un taux de remplissage comparable à celui de 2024, déjà en nette progression. Les quatre aires de Camping-Car Park (à La Bruère-sur-Loir, Le Lude, Luché-Pringé et Mansigné) sont aussi des haltes appréciées des camping-caristes et vanlifer.

« Nos infrastructures et nos hébergements profitent largement des nombreux événements organisés chaque année sur le circuit des 24 Heures, ainsi que de la proximité du zoo de La Flèche. Nous avons également accueilli plusieurs centaines de pompiers à l'occasion de leur congrès annuel, qui s'est tenu au Mans au mois

d'octobre, souligne Marc Lesschaeve, vice-président en charge du tourisme. Le tourisme demeure un moteur de notre économie et fait partie intégrante de notre identité. Nous devons poursuivre la valorisation de nos offres et des nombreuses activités proposées en Vallée du Loir et en Sarthe, en nous appuyant sur les dynamiques locales. Dans cet esprit, je souhaite que nous puissions développer des séjours clés en main permettant aux touristes de profiter pleinement des attraits du territoire. »



Au Lude, un nouveau local pour l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir

Au printemps 2026, au Lude, l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir s'installera dans de nouveaux locaux situés à proximité du château, dans une bâtie de caractère réaménagée pour l'occasion. Cet emplacement permettra de mieux capter les touristes se rendant au château, site patrimonial le plus visité du territoire communautaire. Ce nouveau cadre donnera ainsi, à l'office de tourisme, une visibilité renforcée et une capacité accrue d'accueil et d'accompagnement, aussi bien pour les visiteurs que pour les habitants.

L'Aquaparc rassemble les familles sur la base de loisirs à Mansigné

Au cours de l'été 2025, la base de loisirs de Mansigné a accueilli une nouvelle activité : l'Aquaparc. Cette structure aquatique gonflable composée de 45 modules (toboggans, trampolines, murs d'escalade, passerelles...) assemblés pour former un véritable parcours, a immédiatement séduit le public, tous âges confondus.

« Cette attraction est complémentaire des autres animations proposées sur la base (baignade, pédalos, paddle, canoë, swin-golf, restaurant "Aux Berges du Lac"...). Elle permet aux enfants, aux parents, aux grands-parents de trouver l'activité qui leur convient le mieux et de se divertir en toute sérénité, affirme François Boussard, président de la communauté de communes et maire de Mansigné. De plus, l'Aquaparc, unique en Sarthe, a permis de faire découvrir ou redécouvrir la base de loisirs dont le public apprécie la quiétude et la dynamique du site. »

« Grâce à la mobilisation de la communauté de communes, qui m'a proposé de m'installer à Mansigné alors que je cherchais un nouveau site, suite à des imprévus, j'ai pu obtenir les autorisations d'exploitation en un temps record, complète Anthony Walle, gérant de Wallengo, qui exploite depuis 2016 des infrastructures saisonnières de jeux, notamment à La Ferté-Macé (Orne). Je suis très satisfait de cette première saison à Mansigné. Nous avons accueilli environ

8 000 personnes qui nous ont largement fait part de leur satisfaction. »

"Ventriglisse", "rosalies"... une offre renforcée pour 2026

Dès à présent, Anthony Walle prépare la saison 2026, après l'accord de la commission tourisme. « L'Aquaparc sera ouvert du 27 juin au 31 août. Pour cette nouvelle année, il sera composé de deux activités indépendantes qui nous permettront d'accueillir encore plus de visiteurs. D'une part, la structure aquatique s'agrandit avec, notamment, deux nouveaux modules spectaculaires : une roue de 5,5 mètres de diamètre et une balançoire. D'autre part, nous prévoyons d'installer sur les berges du lac un toboggan "Ventriglisse" de 11 mètres de haut. Je proposerai également à la location une dizaine de "rosalies" (karts à pédales) pour faire le tour du lac entre amis ou en famille. Enfin, nous allons avoir le temps de réaménager notre espace pour proposer des casiers de rangement, une terrasse d'accueil... »



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AU QUOTIDIEN

Des lieux pour entreprendre

Bâtiments prêts à l'emploi, espaces de coworking...

Des services pour réussir

Accompagnement des porteurs de projets,
soutien à la transmission agricole...

Le service de développement
Économie-Emploi agit
au quotidien pour favoriser
l'installation, l'emploi et
le développement local.

